REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 90-203 du 27 Août 1990

portant nomination de Premiers Conseillers dans des Ambassades et Représentation Diplomatique de la République du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant le Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre :
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition :
- VU le Décret N° 90-185 du 20 Août 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le Décret N° 113/PC/MFPTAS/MAE du 8 Juillet 1964 portent liste des emplois susceptibles d'être ouverts dans les postes diplomatiques et consulaires :
- VU le Décret N° 149/PC/MAEC/MFPTAS du 20 Avril 1965 portant règlementation sur la rémunération, les indemnités et les avantages matériels alloués aux Agents du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le l'écret N° 90-12/PM du 19 chargeant Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Entérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale pour compter du 19 Août 1990;
- SUR Proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération :
- LE Conseil des Ministresentendu en sa séance du 8 Août 1990 ;

D E C R T E

Article 1er. - Monsieur Jean-Marie EHOUZOU est nommé Premier Conseiller à 1 Ambassade du BENIN à ALGER.

Article 2.- Monsieur Séraphin LISSASSI est nommé Premier Conseiller à l'Ambassede du BENIN à BONN.

Article 3.- Madame Awahou LABOUDA est nommée Premier Conseiller à 1'Ambassade du BENIN à BRUXELLES.

Article 4.- Monsieur Edouard AHO-GLELE est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du BENIN à LAGOS.

Article 5.- Monsieur Rogatien BIAOU est nommé Premier Conseiller à la Représentation Permanente du Bénin auprès des Nations Unies à NEW-YORK.

Article 6.- Monsieur Souradjou GOMINA est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du BENIN à OTTAWA.

Article 7.- Monsieur Allassane YASSO est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du BENIN à PARIS.

Article 8. - Monsieur Jean HOUEHOUNKPE est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade du BENIN à WASHINGTON.

Article 9.- Dans leurs nouvelles fonctions, les intéressés bénéficieront du traitement attaché à leurs grades respectifs auquel s'ajouteront les indemnités et les evantages matériels alloués aux Premiers Conseillers par Décret N° 149/PC/MFAEP/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965 susvisé.

Article 10.- Le présent Décret qui obroge toutes dispositions entérieures controires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 27 Août 1990

Par le Président le la République, Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU

Pour le Premier Ministre, Chef du Gouvernement absent, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale chargé de l'intérim,

Jeon Florentin FELIHO

pour le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération absent, le Ministre de l'Information et des Communications chargé de l'intérim,

Toussaint TCHITCHI

pour le Ministre des Finances absent, le Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques chargé de l'intérim,

Fati⊃u ∫ADEKOUNTE

Ampliations: PR 4 PM 4 HCR 4 SGG 4 CPC-PPC 4 MF-MAEC 8 Autres Ministères 14 Départements 6 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DLC-INSAE-8CP 3 ICC et ses Sections 3 CCC.B 1 DCCT 1 BN-DAN 2 JORB 1.Intéressés 8 Postes Diplomatiques 8.